

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal se réunira à la SALLE COMMUNALE DE LA MAIRIE :
le vendredi 21 février 2020 à 18 heures précises.**

A Servoz, le 14 février 2020.



Monsieur le Maire,

Nicolas EVRARD.

Ordre du jour :

Session ordinaire

- **Approbation du compte rendu de la dernière séance**
- **Etat civil**
- **Urbanisme – Foncier :**
 - ♦ autorisations d'urbanisme
 - ♦ révision du Plan Local d'Urbanisme – débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- **Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal**
- **Affaires administratives :** approbation de la convention de mandat portant sur l'enregistrement des demandes de logement locatif social pour l'année 2020
- **Affaires financières :**
 - ♦ présentation des budgets analytiques
 - ♦ autorisation pour l'engagement, le mandatement et la liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 pour le budget général
 - ♦ vote des attributions de compensation et de la participation aux services communs de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc – année 2020
 - ♦ attribution de l'indemnité de conseil au Receveur Municipal pour l'année 2019
 - ♦ projet de travaux de mise en accessibilité de l'école primaire – modification du plan de financement et de la demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2020
 - ♦ maintenance, hébergement et assistance technique du site internet – lancement d'une consultation
- **Travaux :**
 - ♦ travaux de voirie et de renouvellement des réseaux (AEP, EU et EP) sur la route de l'Essert au Mont – lancement des travaux et approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage confiée pour la tranche optionnelle
- **Questions et informations diverses**